

SUD éducation Isère

3 rue F. Garcia Lorca 38100 GRENOBLE 06 41 21 48 98

> isere@sudeducation.org www.sudeducation38.org



STAGE SYNDICAL:

DROITS DES PRÉCAIRES AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE

S'INFORMER ET AGIR AU QUOTIDIEN

JEUDI 20 FÉV : JOURNÉE AESH VENDREDI 21 FÉV : JOURNÉE AED 🚓

La précarité concerne 1/4 des salarié.es de l'éducation nationale. De plus l'État en tant qu'employeur déroge à certains principes du code du travail (ex : possibilité de ne pas cotiser à l'assurance chômage). Le quotidien est souvent un calvaire pour les AESH et les AED.

Le calvaire est financier, administratif et pédagogique... Cette rentrée 2024 connait encore des dysfonctionnements administratifs intolérables (pas de contrat, retard de paie...) qui sont le symbole d'une maltraitance institutionnelle et de mépris envers des métiers essentiels.

ÊTRE PRÉCAIRE NE SIGNIFIE PAS ÊTRE SANS DROIT !

L'objectif de ce stage est que les personnes concernées par ces statuts se regroupent, parlent de leurs quotidiens et ressortent de leur journée de stage mieux outillé·es individuellement et collectivement.

⇒ Syndiqué·es ou non : Inscrivez-vous !



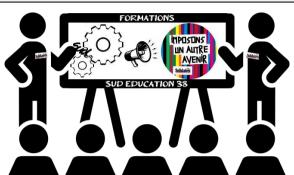
LES JOURNÉES DE FORMATIONS SYNDICALES SONT UN DROIT!

On a le droit à 12 jours / an et c'est compté comme du temps travaillé, donc payé!



LE PROGRAMME DU STAGE

Susceptible d'évoluer en fonction des inscrit·es et des questions que vous voulez aborder. N'hésitez donc pas à envoyer vos envies de formation avec votre intention de participer à ce stage et aux repas du midi : isere@sudeducation.org



JEUDI 20 FÉVRIER : AESH

8h30 - Accueil café

9h - Tour de table et témoignages

10h - Droits et obligations dans la Fonction Publique pour les statuts précaires de droit public

11h - Les Missions des AESH et l'organisation des PIAI

VENDREDI 21 FÉVRIER : AED

8h30 - Accueil café

9h – Tour de table et témoignages

10h - Droits et obligations dans la Fonction Publique pour les statuts précaires de droit public

11h - Missions des AED et organisation des établissements

REPAS COLLECTIF À PRIX SOLIDAIRE

14h - Présentation des outils de recherche : legifrance, guides SUD éducation ...

14h30 - Ateliers par petits groupes:

- → Connaître ses droits : missions, CDIsation, titularisation...
- → Droits sociaux (sécu, aides...)
- → S'organiser au quotidien dans le PIAL : emploi du temps, affectation, hiérarchie...
- → Entrée et sortie du métier (droit à la formation, au chômage...)

14h - Présentation des outils de recherche : legifrance, guides SUD éducation ...

14h30 - Ateliers par petits groupes :

- → Connaître ses droits : missions, CDIsation, titularisation...
- → Droits sociaux (sécu, aides...)
- → Entrée et sortie du métier (droit à la formation, au chômage...)
- → Établissement : Problème d'équipe, autoritarisme de la direction

LA TITULARISATION DE TOUTES ET TOUS LES PRÉCAIRES, SANS CONDITION DE NATIONALITÉ, NI DE CONCOURS, EST AU CŒUR DES REVENDICATIONS DE SUD ÉDUCATION

→ Pourquoi s'inscrire à ce stage?

L'Éducation nationale broie ses personnels, multiplie les types de contrats, tout en étant de plus en plus privatisée! Seule une réflexion et action collectives nous permettront d'organiser nos luttes, de défendre nos droits syndicaux, et de militer quotidiennement au sein de cette institution.

Ce stage a pour but d'accueillir les précaires et titulaires de l'éducation nationale afin d'être (in)formé·e et de mieux (ré)agir individuellement et collectivement. : rompre avec l'isolement, le morcellement des tâches et l'arbitraire de l'administration ...

⇒ COMMENT?

Envoyez votre demande de congé pour formation syndicale par la voie hiérarchique AVANT le 17 JANVIER 2025

<u>DERNIER DÉLAI!</u> (Modèle de lettre au dos)

Dès que vous avez déposé votre demande de congé, remplissez en ligne <u>le formulaire</u> ou renvoyez-nous le bulletin-réponse ci-joint complété au 3 rue Federico Garcia Lorca 38100 Grenoble.



⇒ QUAND?

JEUDI 20 FÉVRIER 2025 ⇒Journée AESH (9h-17h)

VENDREDI 21 FÉVRIER 2025

⇒Journée AED (9h-17h)

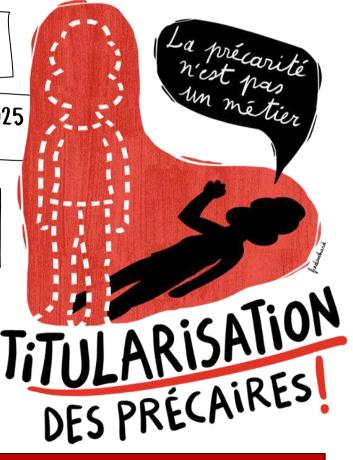
⇒ 0ù ?

Local de SUD éducation 38

3 rue Federico Garcia Lorca 38100 Grenoble

LE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE EST UN DROIT (12 jours/an) POUR TOUT·E SALARIÉ·E, TITULAIRE OU NON.

Pour ce stage, vous pouvez demander une autorisation d'absence pour l'une des iournées ou les 2 iours.



Pour celles ou ceux en difficultés financières, il est possible de demander une aide financière (transport, repas) au syndicat et nous verrons ce que nous pouvons faire pour organiser la solidarité!

Vous devez déposer la demande pour le 17 janvier dernier délai.

MODÈLE POUR S'INSCRIRE AU STAGE :

« *Lieu »,* le M^{me}/M le/la chef d'établissement

M^{me}/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour / de 2 jours (*selon besoin dans votre emploi du temps*), en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera (*soit le 20 février 2025, soit le 21 février, soit les deux jours*) à Grenoble, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris).

Signature:

E	AN FORMATION & CHARGE SUR WITTERSATION	
DEMTS.		W. Comment
PMT 85 145	84	
Dermon	7	
PML	1.6	
Shotten	ont personal elaPesessor	
committee	DAT IN CHIM SUMMEDOSANINI BASPIESE (M.J.)	D Participation has organizated contactions (COT, CT.)
Discharge Obsolete	consider that expedient to	О Романо пункци и маребовкам пам спраманию орожн
Difference of the second and	conglet the experience (P2)	
Difference of the second and	a cospect this exception to (Pa) Note to (A)	E Papatanana Eran espaniario espani
Director or community	a cospect this exception to (Pa) Note to (A)	E Majorine and Elizar engine anno agricultura
Difference description of the contract of the	conglet (fin) exception to Pull Note: Bu	E Papakar Para esperiation agriculture de la

POUR LES AESH, VOUS DEVEZ ÉGALEMENT JOINDRE UN FORMULAIRE AATER D'ASA.

Vous pouvez le télécharger : ici

Si vous n'avez **PAS DE RÉPONSE 15 JOURS AVANT** le début du stage (soit le 05 février), celui-ci est réputé **ACCEPTÉ**.

EN CAS DE REFUS, CONTACTEZ-NOUS IMMÉDIATEMENT :

isere@sudeducation.org

et adressez-nous le double de la preuve du dépôt de votre demande de congé et une copie du courrier de refus.

S'INFORMER, C'EST SAVOIR SE DÉFENDRE!

SAVOIR SE DÉFENDRE, C'EST S'ORGANISER

COLLECTIVEMENT POUR NOS DROITS!

S'ORGANISER COLLECTIVEMENT, C'EST AUSSI SE SYNDIQUER!



	RÉVIENS LE SYNDICAT D AIRE À COMPLÉTER EN I	DE TA PARTICIPATION : LIGNE (à retrouver sur notre site)
~	OU PAR CO	URRIER
NOM :	PRENOM :	
LIEU de travail :		STATUT :
Téléphone :	Mail :	
De	mande d'hébergement solida	ire OUI / NON
Repas pris le Jeudi mi	di 🗌 OUI / NON 📗 💢 R	epas pris le Vendredi midi 🗌 OUI / NON 🗌
Quelles sont vos attente	s concernant ce stage? Avez-	vous déjà des questions à nous transmettre?